

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 OCTOBRE DE LA COMMUNE DE LE MAISNIL

Etaient présents

Mmes : C. CHARLOT – G. GALLOIS – V. GAUTIER – C. HERMAN

Mrs. : M. BORREWATER – F. COQUEREL – Y.B. DE BEURMANN – L. DESROUSSEAUX – D. DUQUESNE – J.C. RUHANT

Excusés : Mme V. JACINTO (procuration donnée à V. GAUTIER) – Mrs. A. KEDZIERSKI – L. VAN DRIESSCHE – D. WICQUART

Madame Michèle Courti a été nommée secrétaire.

I – LECTURE ET APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 19 SEPTEMBRE 2017

Il est donné lecture du compte-rendu de la réunion du 19 septembre 2017. Le compte-rendu est approuvé et signé par les membres qui y étaient présents.

I - DELIBERATION CONCERNANT LES BONS D'ACHATS POUR LE PERSONNEL TERRITORIAL A L'OCCASION DES FETES DE FIN D'ANNEE - N° 2017-10-12.01

Monsieur le Maire propose d'attribuer à tous les agents territoriaux un bon d'achat « Auchan » à l'occasion des fêtes de fin d'année 2017, pour un montant de 70 € (soixante-dix euros).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord par 9 Voix Pour, 0 Voix Contre et 2 Abstentions pour l'attribution d'un bon d'achat d'une valeur de 70 € à chaque agent territorial pour les fêtes de fin d'année 2017.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2017.

II – INFORMATIONS SUR LES REUNIONS DES COMMISSIONS COMMUNALES

1 – Réunion Maire / Adjoint

Monsieur le Maire et les 4 adjoints se sont réunis dans la matinée du lundi 9 octobre pour faire le point sur la façon de travailler en commission et lors des réunions de Conseils.

Madame Catherine CHARLOT, adjointe à la communication, relate les grandes lignes de cette rencontre organisée pour :

- Repérer les difficultés et apporter les améliorations possibles
- Anticiper les gros dossiers tels que le PLU et les futurs aménagements prévus dans le village
- Répercuter le travail sur l'ensemble des élus.

De l'avis général, les réunions de conseil durent trop longtemps ce qui engendre un manque d'efficacité.

L'articulation entre les réunions des commissions et les réunions du Conseil Municipal est à améliorer.

Le jour des réunions de Conseil pose problème en ce sens que des conseillers sont régulièrement absents que la réunion soit fixée un mardi ou un jeudi. De façon à enrayer cet absentéisme important,

Madame Catherine CHARLOT souhaite la présence de tous les membres du Conseil Municipal lors de la séance du mois de Novembre pour fixer le jour qui conviendra le mieux à chacun.

Madame Catherine CHARLOT précise que le Conseil Municipal doit être le reflet du travail de chaque commission, c'est donc normal que les commissions rapportent leur travail lors du conseil. Cependant, il est nécessaire de gérer le temps des comptes rendus qui doivent servir :

- à informer des décisions sur les sujets qui relèvent de la commission (dates, évènements, conventions)
- à émettre des propositions pour qu'elles soient validées par le conseil
- à mettre en débat des sujets sur des dossiers importants avant prise de décision

Pour bien articuler les réunions de commissions et les réunions de conseil, le fond des dossiers doit être traité en commission.

Les commissions doivent travailler sur « les détails » de chaque sujet, pour aboutir à des propositions concrètes, sans que l'on refasse les débats en réunion de conseil. Des questions peuvent être posées, les explications fournies mais il ne s'agit pas de recommencer le contenu des réunions des commissions.

Les aspects techniques et administratifs doivent être vus en prenant les renseignements administratifs, règlementaires et législatifs avant les réunions des commissions auprès du secrétariat éventuellement.

Concrètement, Madame Catherine CHARLOT propose:

- de respecter le **planning annuel de réunions** dans toutes les commissions en fonction des affaires courantes, planning qui a été établi et qui est joint en annexe. Le rythme est plus ou moins simple à trouver selon les dossiers pris en charge par la commission mais ce sont les responsables de commission qui s'en occupent et modifient si besoin la fréquence et le rythme.
- de **synthétiser les comptes rendus** en mentionnant les informations principales, les décisions prises et les points à mettre en débat. Elle souhaite que les ordres du jour des réunions soient libellés en fonction de ces objectifs.
- de **transmettre les comptes rendus à tous** les élus qui doivent en prendre connaissance afin de bien préparer la réunion de commission suivante et d'être bien informés en conseil.

Elle souhaite :

- une **participation plus régulière des élus** qui est importante pour recueillir les avis lors des réunions de commissions. Cela permettra d'éviter les redites à chaque réunion et d'avoir une vision plus claire du travail effectué par chaque commission.
- une **meilleure répartition du travail pour les gros dossiers** pour que chacun s'engage.

Monsieur Didier DUQUESNE précise qu'une commission est composée d'un ensemble de personnes qui travaillent sur un sujet et suggère que, dans les comptes rendus, le travail soit réparti de façon nominative pour savoir qui fait quoi.

Suite à une question soulevée par Madame Vincente GAUTIER, Monsieur le Maire précise qu'un sujet « important » peut être débattu avant les comptes rendus des réunions des commissions si un

élu le souhaite, à charge pour lui d'en faire la demande au préalable, au secrétariat de la Mairie. Monsieur François COQUEREL suggère que les membres du Conseil Municipal exprime une priorité dans l'ordre des sujets traités quand ils reçoivent les questions diverses.

Suite à une question de Madame Catherine HERMANT, Monsieur le Maire précise que la réunion du Conseil Municipal doit être le reflet de la vie communale et que tous les sujets peuvent être abordés dès lors qu'ils impactent la vie du village ou le budget, de façon à en garder trace.

Pour conclure, Madame Catherine CHARLOT rappelle que les échanges entre les uns et les autres sont indispensables mais qu'il est inutile de redire plusieurs fois les mêmes choses.

1 – Commission Jeunesse

Elle s'est tenue le jeudi 5 octobre 2017.

Rentrée Scolaire

L'école compte cette année 44 enfants. Les effectifs sont en baisse et une réunion est prévue avec l'inspecteur de la circonscription mi Novembre pour anticiper les inscriptions à venir. La commission réfléchit également aux moyens à trouver pour renforcer la dynamique de l'école

Clubs Bien-être

Les clubs bien-être se composent de deux ateliers :

Séances Temps Zen dispensées le lundi soir : la fréquentation est très faible

Séances Coup de Pouce mises en place conformément au souhait des parents d'élèves et dispensées le lundi et le jeudi soir : la fréquentation est faible.

La Commission a décidé d'arrêter les temps Zen après les vacances de la Toussaint. Les temps Coup de Pouce seront maintenus et Madame Catherine CHARLOT demande et reçoit l'accord du Conseil Municipal pour diminuer le coût pour les familles en créant un forfait spécial Coup de Pouce pour les enfants ne fréquentant que ces séances. Elle précise que Madame Josiane SINSOULIEU, Présidente du Foyer Rural est tout à fait d'accord pour diminuer ce tarif.

Conseil des enfants

Madame Catherine CHARLOT indique le thème qui sera retenu cette année par le Conseil des Enfants : « Mon école à l'heure anglaise ».

Contrat Enfance Jeunesse

La Commission jeunesse a évoqué également le Contrat Enfance Jeunesse. Madame Catherine CHARLOT rappelle que :

- la prestation est effectuée par l'association Innov'Enfance,
- la commune a intégré le réseau Wepp'iti déjà existant entre l'association innov'Enfance et d'autres communes des Weppes en 2012
- la commune verse une participation qui s'est élevée à 1 380 € pour l'année 2017 compensée à hauteur de 46 % par une subvention de 647,68 € accordée par la CAF directement à la commune.

La fréquentation des assistantes maternelles de la commune est très faible ; les objectifs n'étant pas atteints, la Commission propose au Conseil Municipal de ne pas renouveler le contrat qui expire fin 2017. Un courrier sera transmis à l'association Innov'Enfance et une délibération sera mise à l'ordre du jour du prochain Conseil Municipal.

Remerciements à Mr GOUILLARD

Mr GOUILLARD a fait un film projeté en Juin 2017 au moment de la fête de l'école sur le thème retenu par le Conseil des Enfants 2016-2017 : « Piétons, automobilistes, soyons copains ». Une rencontre pour le remercier pour le travail fourni a été organisée le samedi 7 octobre 2017 en présence des élus, enseignants et enfants élus au Conseil des Enfants.

2 – Commission Animation

Centres aérés

Monsieur Didier DUQUESNE indique que l'ILEP est toujours à la recherche d'animateurs pour les centres aérés de petites vacances scolaires.

Repas des aînés

Cette année, 44 aînés sur les 146 invités ont participé au repas. Madame Catherine HERMANT a transmis les félicitations de la Commune aux Salons de la Gourmandière qui ont proposé un repas de qualité très apprécié par les convives.

3 – Commission Travaux

La commission s'est réunie le mardi 10 octobre dernier pour faire le point sur :

- les travaux réalisés depuis la dernière réunion
- les travaux d'accessibilité et la mise en œuvre de la deuxième tranche
- le projet « Centre village ». Il implique de relever les besoins du village en matière de locaux en vue de l'élaboration d'un cahier des charges avant la consultation de professionnels
- l'éclairage public
- les illuminations de fin d'année et la remise en état des guirlandes par les agents territoriaux. Le Conseil Municipal donne son accord au coût estimé à 1 900 € nécessaire à l'achat des matériaux pour ces travaux.
- Le diagnostic amiante des bâtiments scolaires, de la Mairie et de l'Espace Boulinguez. Un devis sera à demander auprès d'un professionnel.

Monsieur Didier DUQUESNE informe les membres du Conseil Municipal des deux chantiers Enedis qui sont programmés pour Novembre 2017 :

- Le remplacement du réseau basse tension rues des Hallots et du Rossignol
- Le renforcement du réseau basse tension rues Haute Loge

4 – Commission Urbanisme

Compte Foncier

Une rencontre était organisée le jeudi 12 octobre à la MEL en présence de Monsieur Marc-Philippe DAUBRESSE, des techniciens et les maires des 5 anciennes communes CCWeppes concernant le compte foncier inscrit dans le PLUI 2 pour ces 5 communes.

Dans un premier temps, la Commune de Le Maisnil conserve bien une superficie de 4 hectares dévolue au développement résidentiel. La Commission urbanisme se réunira pour réfléchir aux projets à mettre en œuvre.

Monsieur Michel BORREWATER a demandé à ce que la zone de loisirs verte soit bien prise en

compte dans le SCOT de façon à l'intégrer lors de la révision du PLU communal.

La zone de développement économique prévue pour Le Maisnil ne sera inscrite qu'au PLUI 3.

Terrain réservé

L'achat de la Ferme « Lutun » rue de l'église, pour accueillir, entre autres, les ateliers municipaux, modifie la destination du terrain réservé inscrit dans le PLU communal.

Après discussion, le Conseil Municipal prend acte du besoin de favoriser l'arrivée de nouveaux habitants pour continuer à développer le village et plus particulièrement pérenniser l'école.

Le Conseil Municipal donne son accord pour entamer les démarches nécessaires à une modification du PLU en vue de changer la destination de la réserve n° 2.

5 – Commission Communication

La distribution du bulletin intermédiaire est prévue le vendredi 10 novembre 2017.

6 – Commission Environnement

La commission ne s'étant pas réunie depuis la rentrée et la plupart des membres de la commission s'étant excusés, le point sur les prochaines tâches à planifier devra être fait en Novembre.

IV– QUESTIONS DIVERSES

1 – Office de Tourisme de Weppes

Suite à la réunion du conseil d'administration, le mercredi 4 octobre dernier, Madame Catherine HERMANT relate la situation financière très difficile de l'Office de Tourisme de Weppes qui annonce un déficit de 13 000 € pour 2017.

Monsieur Michel DELEPAUL, conseiller délégué de la MEL au tourisme d'affaires, a rappelé l'obligation de fonctionnement métropolitain avec 72 % du budget qui doit être consacré à des actions concernant des projets métropolitains et 28 % à des projets communaux. Il rappelle que la MEL est favorable à la constitution d'antennes qui seraient le relais d'actions métropolitaines et déplore l'absence de mutualisation avec les Offices de Tourisme voisins d'Armentières et de la Lys.

Un conseil d'administration extraordinaire est prévu le mercredi 19 octobre.

2 – Dégradations urbaines

Monsieur le Maire signale que des jeunes Maisnilois se sont « amusés » à secouer et à lancer des morceaux de schiste sur le panneau de signalisation routière positionné devant le cimetière, panneau signalant l'école. Outre les dégradations, le risque est qu'un caillou percute un véhicule ou un conducteur d'un deux roues. Un courrier a été envoyé aux familles des jeunes concernés.

3 - PACS

La loi de modernisation de la Justice transmet aux communes, à compter du 1^{er} Novembre 2017, les enregistrements des PACS jusqu'alors effectués dans les Tribunaux d'Instance. Monsieur le Maire précise que les PACS peuvent également être enregistrés chez les notaires.

4 – Salle des mariages

L'article L 2121-30 du Code des Collectivités Territoriales permet désormais la célébration des mariages dans un autre lieu que la maison commune, en complément de celle-ci, à la condition que le Procureur de la République ait donné son accord pour la célébration dans le nouveau lieu.

Une réflexion est engagée et d'un commun accord, le Conseil décide d'attendre les aménagements de la Ferme « Lutun » pour soumettre éventuellement une demande au Procureur de la République.

5 – Cérémonie des vœux 2018

Elle est fixée au vendredi 12 janvier 2018 à 19h30

Monsieur le Maire demande à tous les membres du Conseil Municipal d'être présents à cette cérémonie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 45 mn

Annexe : Planification des réunions des commissions

Commission Finances : 1 réunion courant mars avant le vote du budget

Commission Environnement : 1 réunion février : plantations printemps, marché aux fleurs, embellissement de la commune, aménagement des espaces publics et des espaces verts communaux

1 réunion septembre : plantations automne, point sur la réalisation des aménagements

Commission Urbanisme : 2 réunions par an : point sur les dossiers d'urbanisme, aménagements futurs de la commune

Commission spéciale pour le PLU : le nombre de réunions sera dépendant des demandes de la MEL et des tâches à effectuer

Commission Animation et Culture : 2 réunions par an : novembre : préparation de la ducasse, animations prévues pour l'année N+1, fonctionnement de la Médiathèque et du réseau intercommunal, prévision des budgets de la Médiathèque et du réseau pour l'année N+1 ; avril : organisation de la ducasse, présentation du rapport de la Médiathèque,

Commission Communication : 3 ou 4 réunions par an pour la confection des bulletins municipaux ; gestion du site de la commune, réflexion sur des modes de communication différents

Commission Travaux : 2 réunions par an : janvier : prévision des travaux à envisager sur l'année : bâtiments, voiries, espaces publics, travaux PMR, aménagements divers, etc, en vue de l'inscription des dépenses au budget de l'année N

Commission jeunesse : 2 réunions par an : mai ou juin : organisation du périscolaire pour la rentrée scolaire de septembre ; novembre : point sur les activités périscolaires,

Commission Défense et Sécurité Civile : 1 réunion par an : période à définir : PCS : réalisation